



Avenant n°1 au marché 2024-09

Objet du marché : Rénovation et extension de l'école élémentaire de Tilh
Lot n°03 – Étanchéité

Marché passé entre **Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans**
156 route de Mahoumic - 40300 PEYREHORADE

Et La Société SAE - 240 rue Souspesse -40 390 ST MATIN DE SEIGNANX

- Marché n°2024-09 du 09 juillet 2024 : 42 608,95€ HT soit 51 130,74€ TTC.

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant, passé en application de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique, a pour objet la prise en compte de prestations en moins-values (éléments de traversées, contrat de maintenance).

Le devis correspondant est joint en annexe.

Montant de l'avenant n°1 : - 1 130€ HT soit - 1 356€ TTC soit une diminution de 2,65% du montant initial du marché.

Montant du marché après avenant n°1 :

Montant HT : 41 478,95 €

TVA : 8 295,79€

Montant TTC : 49 774,74€

ARTICLE 2

Toutes les clauses du marché initial et le cas échéant, de ses avenants éventuels, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de discordance.

Fait à Peyrehorade, le.....

En 1 exemplaire original

Le titulaire

**La Communauté de communes du Pays
d'Orthe et Arrigans**



Avenant n°1 au marché 2024-11

Objet du marché : Rénovation et extension de l'école élémentaire de Tilh
Lot n°05 – Plâtrerie

Marché passé entre **Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans**
156 route de Mahoumic - 40300 PEYREHORADE

Et La Société **FMS - 431 rue du château -40300 CAUNEILLE**

- Marché n°2024-11 du 09 juillet 2024 : 86 452,53€ HT soit 103 743,04€ TTC.

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant, passé en application de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique, a pour objet la prise en compte de prestations en moins-values (habillage des bâtis supports) pour un montant de - 120,00€ HT soit - 144,00€ TTC.

Le devis correspondant est joint en annexe.

Montant de l'avenant n°1 : -120,00€ HT soit -144,00€ TTC soit une diminution de 0,14% du montant initial du marché.

Montant du marché après avenant n°1 :

Montant HT : 86 332,53€

TVA : 17 266,51€

Montant TTC : 103 599,04€

ARTICLE 2

Toutes les clauses du marché initial et le cas échéant, de ses avenants éventuels, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de discordance.

Fait à Peyrehorade, le.....

En 1 exemplaire original

Le titulaire

**La Communauté de communes du Pays
d'Orthe et Arrigans**



Adresse de facturation :

COMU CC PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS, OFFICE DE
TOURISME DE LA VALLE DU KIWI
156 route de Mahoumic
40300 PEYREHORADE
France

COMU CC PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

156 RTE DE MAHOUMIC
40300 PEYREHORADE
France
TVA: FR05200069417

Adresse d'expédition :

COMU CC PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS
156 RTE DE MAHOUMIC
40300 PEYREHORADE
France
☎ +33 5 58 73 60 03

Commande # S08402

Votre référence : Rénovation école de
TILH - LOT 5 Plâtrerie

Date de la commande :
09/06/2025

Vendeur : FMS - MY WORK

La facture sera éditée au nom de l'adresse de facturation indiquée sur ce devis.

Pour toute modification, merci d'envoyer les informations par mail à admin.adv@fms-ea.com en parallèle de la validation du devis.

--> Aucun retard de paiement ne pourra être accepté pour cette raison.

PRESTATION	DESCRIPTION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TAXES	MONTANT
RENOVATION ET EXTENSION ECOLE ELEMENTAIRE TILH , 53 Av. de la Poste, 40360 Tilh					
Sous-total					0,00 €
MOINS VALUE - PRESTATION NON REALISEE					
DIVERS MWK	habillage des bâtis supports	-1,0000 m ²	120,000	20%	-120,00 €
Sous-total					-120,00 €

Montant hors taxes	-120,00 €
TVA 20%	-24,00 €
Total	-144,00 €

Les contrats d'achat de biens et services conclus auprès d'entreprises adaptées (EA) peuvent être valorisés au titre de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH). Ces actions ne rentrent pas dans le calcul de votre taux d'emploi mais sont prises en compte sous forme de déduction à la contribution financière due lorsque le taux d'emploi de personnes handicapées est inférieur à 6%.

Dans cette hypothèse, le montant à déduire de la contribution brute (avant déductions) équivaut à 30% maximum du Chiffre d'Affaires Utile réglé par l'entreprise à l'Entreprise Adaptée.

0558483987 - accueil@fms-ea.com - <http://fms-ea.com> - FR81501595268 - SARL F.M.S au capital de 1 000 000 € - SIRET 50159526800043 - RCS DAX 501595268



FACILITIES MULTI SERVICES

Créateur de possibles

ENTREPRISE ADAPTÉE & SOLIDAIRE - AGREMENT N°EA17-72

Facilities Multi Services

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 040-200069417-20250701-2025_96-DE emne



Tout retard ou défaut de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'exigibilité immédiate des sommes dues ainsi que le paiement de pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal sur la base des sommes non réglées, et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros

[Lien vers CGV My System et My Work](#) / [Lien vers CGV My Log](#) / [Lien vers CGV My Vet](#) / La validation du devis emporte adhésion aux CGV applicables

Condition de paiement : 30 jours, par virement



Avenant n°1 au marché 2024-12

**Objet du marché : Rénovation et extension de l'école élémentaire de Tilh
Lot n°06 – Menuiserie-Bois**

Marché passé entre **Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans**
156 route de Mahoumic - 40300 PEYREHORADE

Et La Société **TUQUOI - 111 CHEMIN DE LARGOURNES -40290 Habas**

- Marché n°2024-12 du 09 juillet 2024 : 81 000€ HT soit 97 200TTC.

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant, passé en application de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique, a pour objet la prise en compte de prestations en plus-values (meuble salle de classe, store intérieur, modification du sens d'ouverture de portes des toilettes) et en moins-values (jardinière menuisée, fenêtre intérieure a un vantail fixe avec imposte cintre, tablette en medium, tablette d'appui en medium avec retour sur allège, séparation d'urinoir, fermeture provisoire de chantier).

Le devis correspondant est joint en annexe.

Montant de l'avenant n°1 : -2 219,48€ HT soit -2 663,38€ TTC soit une diminution de 2,74% du montant initial du marché.

Montant du marché après avenant n°1 :

Montant HT : 78 780,52€

TVA : 15 756,10€

Montant TTC : 94 536,62€

ARTICLE 2

Toutes les clauses du marché initial et le cas échéant, de ses avenants éventuels, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de discordance.

Fait à Peyrehorade, le.....

En 1 exemplaire original

Le titulaire

**La Communauté de communes du Pays
d'Orthe et Arrigans**



Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 040-200069417-20250701-2025_96-DE



Date : 29/04/2025

Document valable jusqu'au : 28/06/2025

Mode de paiement : Virement

Objet : ECOLE DE TILH

Nom du client: Communauté des Communes du
Pays d'Orthe et Arrigans

Référence du client: C-0781

Adresse: 156 route de Mahoumic
40300 PEYREHORADE
France

Devis D-25042188

Référence	Libellé	P.U HT	Quantité	TVA	Montant HT
Sous-total :					0,00 €
MOINS VALUE					
CAT-13	JARDINIERE MENUISEE Réalisation de la jardinière	-620,00 €	1,00	20,00 %	-620,00 €
CAT-1	FENETRE INTERIEURE A UN VANTAIL FIXE AVEC IMPOSTE CINTRE De 0.90x2.36 m ht (classe 03) Anciennes fenêtres récupérées et rénovées	-1 006,08 €	2,00	20,00 %	-2 012,16 €
CAT-1	SEPARATIONS D'URINOIR	-171,00 €	2,00	20,00 %	-342,00 €
CAT-1	FERMETURE PROVISOIRE DU CHANTIER	-780,00 €	1,00	20,00 %	-780,00 €
CAT-1	TABLETTE D'APPUI EN MEDIUM AVEC RETOUR SUR ALLEGE PARTIE EXISTANTE	-11,40 €	26,40	20,00 %	-300,96 €
CAT-1	TABLETTE EN MEDIUM PARTIE EXISTANTE	-11,40 €	1,20	20,00 %	-13,68 €
CAT-1	TABLETTE EN MEDIUM PARTIE EXTENSION	-11,40 €	1,20	20,00 %	-13,68 €
Sous-total :					-4 082,48 €
PLUS VALUE					
CAT-13	MEUBLE SALLE DE CLASSE Meuble salle de classe 01 02 03 (L120cm au lieu de L90cm)	60,00 €	3,00	20,00 %	180,00 €
CAT-13	MEUBLE SALLE DE CLASSE Meuble salle de motricité (L120cm au lieu de L90cm)	60,00 €	1,00	20,00 %	60,00 €
CAT-1	STORE INTERIEUR D'OCCULTATION SOLAIRE A MANOEUVRE MANUELLE 0.90x0.60 m ht	192,00 €	4,00	20,00 %	768,00 €
CAT-1	BAGUETTES DE FINITION	475,00 €	1,00	20,00 %	475,00 €
Montant à reporter :					-2 599,48 €



Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 08/07/2025
ID : 040-200069417-20250701-2025_96-DE



Date : 29/04/2025
Document valable jusqu'au : 28/06/2025
Mode de paiement : Virement
Objet : ECOLE DE TILH

Nom du client: Communauté des Communes du
Pays d'Orthe et Arrigans
Référence du client: C-0781
Adresse: 156 route de Mahoumic
40300 PEYREHORADE
France

Devis D-25042188

Référence	Libellé	P.U HT	Quantité	TVA	Montant HT
Report...					-2 599,48 €
CAT-1	MODIFICATION DU SENS D'OUVERTURE DE PORTES DANS LES TOILETTES	190,00 €	2,00	20,00 %	380,00 €
Sous-total :					1 863,00 €

Merci de joindre -1 331,69 € (50%)
d'acompte à la validation du présent
document.

Bon pour accord
Cachet et signature

Total HT	-2 219,48 €
TVA à 20,00 %	-443,90 €
Total TTC	-2 663,38 €

Coordonnées bancaires

IBAN: FR7613306009746601254735777

BIC: AGRIFRPP833

Assurance responsabilité décennale et civile n°0000010454828604

AXA Assurance

507 route de la Bernadère

40990 ST PAUL LES DAX

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre.

Toute variation ultérieure de ces taux, imposé par la loi, sera répercutée sur les prix.

ETS TUQUOI 111 CHEMIN DE LARGOUNES 40290 HABAS France

SARL au capital de 180 000,00 € - RCS DAX 488 273 087 - SIRET 48827308700012 - TVA intracom. - Code NAF 4332A



Avenant n°2 au marché 2024-15

Objet du marché : Rénovation et extension de l'école élémentaire de Tilh
Lot n°9 - Peinture – Isolation par l'extérieur

Marché passé entre **Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans**
156 route de Mahoumic - 40300 PEYREHORADE

Et La Société **SARL PENE - 55 chemin Dominique - 40330 ARSAGUE**

- Marché n°2024-15 du 30 octobre 2024 : 47 000€ HT soit 56 400€ TTC.
- Avenant n°1 au marché n°2024-15 du 17 avril 2025 : + 1 977,70€ HT soit + 2 373,24€ TTC

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant, passé en application de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique, a pour objet la prise en compte de prestations en plus-values (sous face terrasse) correspondants aux travaux convenus dans le cadre d'un protocole transactionnel signé avec les propriétaires jouxtant l'école élémentaire de Tilh (concessions réciproques). Ces travaux correspondent à la reprise du lambris et représentent une augmentation du montant du marché de 800€ HT soit 960€ TTC.

Montant de l'avenant n°2 : +800€ HT soit + 960€ TTC.
Après les avenants n°1 et 2 le montant du marché est augmenté de 5,91%.

Montant du marché après avenant n°2 :

Montant HT : 49 777,70€

TVA : 9 955,54€

Montant TTC : 59 733,24€

La date d'achèvement des travaux est fixée au 30 juin 2025.

ARTICLE 2

Toutes les clauses du marché initial et le cas échéant, de ses avenants éventuels, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de discordance.

Fait à Peyrehorade, le.....
En 1 exemplaire original

Le titulaire

**La Communauté de communes du Pays
d'Orthe et Arrigans**

SARL PENE

ENTREPRISE DE PEINTURE

BAB - DAX - ORTHEZ

CONTACT

Bureau : 05.64.62.01.21
Mail : contact@sarlpene.fr
Site : <http://sarlpene.fr/>



Qualification professionnelle:

6111 Peinture & Ravalement (technicité courante)

Description des travaux :

TRAVAUX SUPP - TERRASSE VOISIN

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE TILH

Adresse chantier : 43 Avenue de La Poste 40360 TILH

Description	Qté	Unité	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
OUVRAGES BOIS						
Sous face terrasse : préparation du support + 1 couche de lasure incolore sur face cachée	25,00	M2	8,00		200,00	20,00
Sous face terrasse : préparation du support + 3 couches de lasure incolore sur face visible	25,00	M2	24,00		600,00	20,00

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Membre d'un centre de gestion agréé nous acceptons les règlements par chèque.

Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de la compagnie d'assurance AREAS, située à POMAREZ.

ACOMPTE DE 30 % A LA COMMANDE

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	800,00	160,00

Total HT Net	800,00
Total TVA	160,00
Total TTC	960,00
Acomptes	0,00
Net à payer	960,00 €

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS
D'ORTHE

156 route de Mahoumic
40300 PEYREHORADE